

Cette augmentation sera effectuée dès que les demandes la motiveront. Toutefois le point que je souligne est que le montant qu'il en coûtera pour en augmenter ainsi la capacité est bien inférieur à ce qu'il en coûterait pour aménager un nouveau système. La capacité virtuelle du système excède toutes les exigences prévisibles, y compris celles des chemins de fer et celles de la Société canadienne des télécommunications transmarines. Le système a offert de fournir aux chemins de fer canadiens tous les services de communication dont ils ont besoin, à des prix de location qui sont bien inférieurs aux sommes que les chemins de fer devraient déboursier pour aménager leurs propres installations.

Depuis sa fondation, le système téléphonique transcanadien a amélioré la portée et la qualité de ses services, tout en en réduisant le coût. Ainsi en 1932, les réseaux du système ont enregistré 32,000 communications complétées. En 1952, ce nombre était passé à 796,000 et en 1960, à la suite de l'installation du système micro-ondes, les communications excédaient 2,500,000 par année. Par ailleurs, les tarifs des communications téléphoniques sur de longues distances ont été réduits volontairement, ce qui a largement contribué à l'économie canadienne.

Depuis la création du système, celui-ci a réduit ses tarifs sept fois et il projette une autre réduction des tarifs dès le mois de mai de cette année. Pour illustrer la réduction progressive des tarifs, on peut prendre comme exemple le coût d'une communication de trois minutes le jour d'une station à l'autre entre Halifax et Vancouver. En 1932, il était de \$9.75; en 1952, de \$4.90; aujourd'hui il est de \$3.70 et en mai prochain il sera seulement de \$3.55 selon le plan envisagé. Pareillement, le coût d'une communication de trois minutes la nuit entre les stations de ces deux mêmes villes a baissé de \$5.75 qu'il était en 1932 à \$2.80 aujourd'hui. Les honorables sénateurs peuvent maintenant converser entre Halifax et Vancouver durant trois minutes la nuit pour \$2.80.

On prévoit que d'ici quelques années, à cause de l'augmentation du volume des communications téléphoniques entre l'Est et l'Ouest, il sera souhaitable que le réseau transcanadien de micro-ondes établisse des lignes de communication plus directes que celles qu'il fournit à l'heure actuelle et l'on s'attend à ce qu'un autre réseau transcanadien de micro-ondes soit terminé d'ici cinq ans.

Honorables collègues, j'en ai dit assez, je crois, pour vous convaincre que la proposition des chemins de fer, celle d'aménager un réseau semblable n'est pas solide. Dans un avenir prévisible, le Canada n'aura pas plus besoin de trois réseaux semblables qui se

feront concurrence qu'il a besoin d'un réseau de micro-ondes pour communiquer avec la lune.

Outre la dépense de capitaux, ce qui est très important, l'aménagement d'un autre réseau se traduirait par une perte d'affaires pour le réseau actuel, ce qui, à son tour, minerait la solidité financière des membres du réseau. Un autre réseau toucherait tous les membres du réseau téléphonique au Canada et, finalement, ferait monter le tarif du téléphone; cette proposition, si on y donne suite, aurait des répercussions sur tous les usagers du téléphone au pays.

Il n'y a pas très longtemps, on a annoncé dans les journaux que le chemin de fer se proposait d'affecter 40 millions de dollars à l'aménagement de ce réseau micro-ondes dont on n'a pas besoin et qui ne fera que du tort au réseau transcanadien actuel de téléphone, lequel nous sert à merveille au Canada et s'occupe de nos besoins économiques. Je fournis ces renseignements aux honorables sénateurs à l'occasion de l'étude de cet article de nos travaux législatifs parce que, à mon avis, cette question revêt une grande importance nationale, question au sujet de laquelle les honorables sénateurs se doivent d'être renseignés.

**L'honorable Gordon B. Isnor:** L'honorable sénateur peut-il nous dire si les tarifs de communications urbaines ont baissé d'une manière correspondante dans le cas de sociétés de téléphone appartenant à des particuliers?

**L'honorable M. Burchill:** Dans certains cas oui, mais pas généralement.

**L'honorable M. Isnor:** Puis-je me renseigner quant à l'objet de cette initiative du National-Canadien? Il faut d'abord, à mon avis, répondre à deux questions très importantes.

**L'honorable R. B. Horner:** Honorables sénateurs, j'aimerais dire quelques mots à ce sujet. Après la séance du comité permanent du tourisme, j'ai reçu une agréable lettre de M. Donald Gordon, président du National-Canadien, renfermant d'attrayantes brochures et affiches publicitaires publiées par le National-Canadien. Ces affiches représentent de magnifiques panoramas canadiens. Si certains sénateurs veulent les voir, je les leur ferai parvenir bien volontiers. Il m'est venu à l'idée que l'Office du tourisme du gouvernement canadien pourrait travailler plus étroitement avec le National-Canadien. Le président m'a informé que sa compagnie menait une grande campagne publicitaire aux États-Unis et ailleurs. En réponse à sa lettre, je lui ai dit que j'avais entendu bien des protestations à propos de la nouvelle étiquette «CN» qui figure sur l'équipement du National-Canadien. A mon avis, le monogramme actuel «CN» a l'air d'un